



SAINT-LOUIS

Agglomération

Terres d'avenir

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Accord-cadre de fourniture et de livraison de collations, repas, goûters et bouteilles d'eau de source en liaison froide pour les multi-accueils de SAINT-LOUIS Agglomération

Type de marché :

Accord-cadre de fournitures et services

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
15894200-3	Repas préparés
55521200-0	Service de livraison de repas

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale courant d'un an à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 Décembre 2025 inclus. Par la suite, il pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période d'une année à chaque fois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.



Le pouvoir adjudicateur pourra toujours s'opposer à la reconduction à condition d'en informer le titulaire au moins quatre mois avant la fin de chaque période annuelle, et ce sans indemnités.

Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans chaque bon de commande émis. Ces délais devront cependant impérativement respecter les dispositions du CCTP.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	50 %
2	Valeur technique de l'offre	35 %
2	Performance de l'offre en matière environnementale	10 %
3	Performance de l'offre en matière d'insertion sociale	5 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n°24-90354 du 01/08/2024 ;
- Au JOUE du 01/08/2024 sous le n°149/2024

3. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : Jeudi 28 novembre 2024

Titulaire du marché :

COMPASS GROUP – SCOLAREST Cuisine de Bartenheim
24 rue de Huningue
68870 BARTENHEIM

Montant des prestations :

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

MONTANT MINIMUM ANNUEL : 20 000 € HT

MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 220 000 € HT

Pour un montant total simulé sur 1 an de 175 613,20 €, tel qu'il ressort du montant total HT tiré de l'onglet « simulation financière » du document financier, complété par le candidat.



4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : Mercredi 27 novembre 2024

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Lundi 13 janvier 2025

